

quarante -et-une

ARLEBOSC ARTHEMONAY BATHERNAY BEAUMONT-MONTEUX BOUCIEU-LE-ROI BOZAS BREN CHANOS-CURSON CHANTEMERLE-LES-BLÉS CHARMES-SUR-L'HERBASSE CHAVANNES CHEMINAS COLOMBIER-LE-JEUNE COLOMBIER-LE-VIEUX CROZES-HERMITAGE ERÔME ETABLES GERVANS GLUN LARNAGE LEMPS MARGES MARSAZ MAUVES MERCUROL-VEAUNES MONTCHENU PAILHARÉS PLATS PONT-DE-LISÈRE LA ROCHE-DE-GLUN SAINT-BARTHÉLEMY-LE-PLAIN SAINT-DONAT-SUR-L'HERBASSE SAINT-FÉLICIEN SAINT-JEAN-DE-MUZOLS SAINT-VICTOR SÉCHERAS SERVES-SUR-RHÔNE TAIN L'HERMITAGE TOURNON-SUR-RHÔNE VAUDEVANT VION



Dossier

ARCHE Agglo élabore son plan climat-air-énergie territorial (PCAET).

2020 sera l'année des élections municipales et communautaires. Elles se tiendront les 15 et 22 mars.

Un vote clé aux enjeux essentiels vu les larges pouvoirs liés aux compétences de l'Agglo : développement économique, aménagement du territoire et mobilités, services à la personne, eau et environnement...

Ainsi, dans quelques semaines, une équipe renouvelée d'élus communautaires issus de ces élections sera installée pour un nouveau mandat afin d'administrer ARCHE agglo.

Ce conseil communautaire sera composé d'hommes et de femmes, nécessairement issus de la liste des conseillers municipaux, élus pour 6 ans et choisis par les habitants du territoire au moment des élections municipales. Le conseil désigne ensuite le président et les vice-présidents.

Les modes de scrutin des conseillers communautaires diffèrent selon la taille des communes dont ils sont issus et qu'ils représentent.

Dans les communes de moins de 1000 habitants, les conseillers communautaires sont désignés parmi les conseillers municipaux élus en suivant l'ordre du tableau (maire, adjoints...) et dans la limite du nombre de sièges attribués à la commune.

Dans les communes de plus de 1 000 habitants, les conseillers sont élus au suffrage direct, à la fois pour un mandat de conseiller municipal et pour un mandat de conseiller communautaire. Ils figurent sur 2 listes distinctes lors du scrutin.

Ainsi, les 41 communes qui composent ARCHE Agglo sont représentées et actives pour définir les axes politiques et mener les actions qui en découlent ; au service de tous les habitants du territoire.

p. 4
dossier

Un plan pour la transition énergétique

p. 8
actualité

Habitat, un numéro unique

p. 9
économie

Installation, ZA les Fleurons

Forum de l'emploi 2020

Pâtisserie Intense, Margaux et Bastien Girard

p. 10
brèves

Assainissement

Agenda culturel

Escale répit

Printemps à Champos

p. 11
en clair

Espaces publics numériques

p. 12
communes

Découverte de Chavannes

Salle polyvalente de Colombier-le-Jeune

Assainissement à Serves-sur-Rhône

p. 14
portrait

Martine Decorps, histoire d'une reconversion

p. 15
sorties



ARCHE AGGLO A ENGAGÉ UN VASTE TRAVAIL D'ÉLABORATION DE SON PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL (PCAET). CE DOCUMENT TRANSVERSAL A POUR OBJECTIF LA MISE EN OEUVRE CONCRÈTE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE À TRAVERS UN PROGRAMME D' ACTIONS PORTÉ PAR L'ENSEMBLE DES ACTEURS DU TERRITOIRE (COLLECTIVITÉS, CITOYENS, ENTREPRISES/INDUSTRIES, ASSOCIATIONS...) SUR DIVERSES THÉMATIQUES : ALIMENTATION, DÉCHETS, GESTION DE L'EAU, HABITAT, MOBILITÉS...

DOSSIER

Un plan pour la transition énergétique

Certes, il faut du temps pour élaborer un Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET) : réaliser un diagnostic du territoire (fait en 2019), organiser la concertation (en cours), élaborer un programme d'actions puis le mettre en œuvre... Mais l'Agglo s'est d'ores et déjà engagée au travers de plusieurs actions dans le sens de la transition énergétique, comme le souligne Aline Morel, chargée de mission Énergie-Climat : « Le PCAET est un document transversal qui pose une vision pour les années à venir avec des objectifs chiffrés de réduction des consommations d'énergie tout en développant les énergies renouvelables (délibération du 22 janvier 2020). Chacun est concerné et l'Agglo, en tant que collectivité, s'engage au travers de ses compétences. »

LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE

Ainsi, en matière d'alimentation, ARCHE Agglo se positionne aux côtés des municipalités afin d'atteindre les objectifs de la loi Egalim à savoir 50 % de produits de qualité en 2022 dans la restauration collective (produits sous certifications AB (minimum 20 %) et produits sous signes officiels de qualité comme Label rouge, AOP, IGP, Haute Valeur Environnementale, écolabel pêche durable). Six communes volontaires font aujourd'hui l'objet d'un accompagnement technique individualisé par l'association Agribiodrôme afin d'approfondir la démarche dans les cantines scolaires : aide à l'élaboration du cahier des charges, identification des fournisseurs, formation du personnel...

ARCHE Agglo a engagé un travail de fond avec les agriculteurs et les communes volontaires afin de rapprocher producteurs et consommateurs.

L'objectif à terme étant de répondre au besoin de développer les circuits courts et de favoriser l'agriculture biologique. Concrètement, seize communes sont aujourd'hui engagées, à des degrés divers, dans les campagnes pédagogiques autour de l'agriculture et de l'alimentation proposées par l'Agglo et/ou dans une démarche d'amélioration de la restauration scolaire. « Cette année, des actions en milieu scolaire sont proposées à 33 classes du territoire, indique Pauline Pison, chargée de mission agriculture. Il s'agit de sensibilisation à la réduction du gaspillage alimentaire, en lien avec le Sytrad et le Sirtom mais aussi d'animations « Du champ à l'assiette » proposées par les CIVAM Drôme-Ardèche et Agri Bio Ardèche ».

La lutte contre le gaspillage alimentaire constitue également un levier important pour améliorer la qualité des repas servis à coûts constants (en moyenne 70 grammes de nourriture jetés par repas et par personne en primaire). Par ailleurs, par le biais de visites de fermes du territoire et d'interventions en classe, les élèves sont amenés à découvrir l'agriculture durable et les circuits courts, à comprendre les liens entre agriculture locale, alimentation et impacts environnementaux.

GÉRER LA RESSOURCE EN EAU

L'Agglo travaille également à développer des actions d'adaptation aux changements climatiques. La gestion quantitative de l'eau est organisée dans cette optique, afin de préserver la ressource. Ce travail se traduit par un partenariat mené à l'échelle des bassins versants, voire des départements : schéma d'aménagement et de

gestion des eaux côté Drôme des collines ou plan de gestion de la ressource en eau Doux-Mialan côté ardéchois. « Dans les deux cas, explique Renaud Dumas, chargé d'étude à l'Agglo, il s'agit de protéger cette ressource indispensable à la vie et à la plupart des activités humaines. Des objectifs quantitatifs et des règles de répartition de l'eau sont donc mis en place dans une démarche concertée. Rappelons que les rivières du territoire sont caractérisées par des étiages très sévères de juin à septembre, pouvant aller jusqu'à un assèchement total. »

Afin de mesurer les niveaux d'eau à différents moments de l'année et de sensibiliser le public à la gestion de la ressource sur le territoire, l'Agglo vient d'installer quatre stations de mesures : en aval de la Daronne, en aval du Duzon, sur la Bouterne et sur la Veau. Par ailleurs, une étude est en cours afin d'évaluer l'impact des retenues collinaires, dans le cadre d'un appel à projets porté par l'Agence française de la biodiversité, tandis qu'une cellule locale de concertation a été créée afin de suivre ces plans de gestion de la ressource en eau. « Nous travaillons également en lien direct avec les agriculteurs, ajoute Renaud Dumas. Vingt-et-un sont accompagnés

dans une démarche de substitution des pompes en rivières par le stockage d'eau hivernale. L'ensemble de ces actions est soutenu notamment par l'Agence de l'eau. »

L'autre volet de la gestion de l'eau est l'aspect qualitatif. Ainsi, la lutte contre les pollutions des cours d'eau fait partie intégrante des contrats de rivières signés par l'Agglo. Plus largement, la préservation de la nature est favorisée par des actions de lutte contre l'ambrosie ou d'alternatives aux pesticides.

PRÉSERVER LES ESPACES NATURELS

ARCHE Agglo gère par ailleurs sept espaces naturels sensibles, trois zones natura 2000 et des milieux alluviaux spécifiques, comme le précise Sophie Forot, chargée de mission milieux et espaces naturels : « L'Agglo élabore et pilote des plans de gestion de sites qui associent des partenaires divers dans la mise en œuvre d'actions en faveur de la préservation et de la mise en valeur des milieux naturels : inventaires et suivis scientifiques, gestion environnementale, valorisation de sentiers

découvertes, sensibilisation scolaire et grand public... En tout, les espaces naturels en gestion sur le territoire représentent une surface de 5947 ha répartis sur 25 communes. »

La sensibilisation du grand public constitue un enjeu important, c'est pourquoi, chaque année, l'Agglo s'inscrit dans les programmes départementaux de la Fête de la nature et proposera mi-juin, la 3^e édition de la Fête de la biodiversité.

OBJECTIF TÉPOS

Rappelons que le Plan Climat-Air-Energie Territorial fait partie des dispositions législatives qui doivent permettre à la France d'atteindre des objectifs ambitieux en termes d'émissions de gaz à effet de serre (réduction de 75% d'ici à 2050), de consommation énergétique (réduction de 50% d'ici à 2050 par rapport à 2012), de développement des énergies renouvelables (32 % dans la consommation d'énergie à l'horizon 2030), d'amélioration de la qualité de l'air et d'adaptation aux changements climatiques. Rappelons que ARCHE Agglo s'engage, en parallèle, dans un objectif TEPOS

(Territoire à Energie POSitive) visant à atteindre une autonomie énergétique à l'horizon 2050.

TOUS CONCERNÉS

Le PCAET, en cours d'élaboration par l'Agglo, vise précisément à impliquer la population. Ainsi, des actions de sensibilisation sont régulièrement proposées au grand public, sous forme de conférences ou de visites sur le terrain (voir ci-contre). La transition énergétique se traduit aussi en matière de gestion des déchets, d'assainissement, de mobilités... Et s'applique en interne, au sein des services. Des groupes de travail et des actions concrètes sont en cours afin que l'Agglo, elle-même, soit exemplaire avec notamment un plan de solarisation des toitures publiques.

Le PCAET se construit avec du temps. Ainsi, au printemps 2020, une phase de consultation du public sera proposée pour permettre à chacun d'exprimer son avis avant approbation finale du plan d'actions.

PARTICIPEZ AUX ATELIERS PLAN CLIMAT

CONFÉRENCE SUR LE CLIMAT

Vendredi 28 février à 20 h
Salle Rochegude, Tain l'Hermitage
Organisée dans le cadre du Salon de l'habitat par Kiwanis Tain-Tournon

« De l'Amazonie aux Collines du Rhône... » par Laurent Durieux, docteur en géographie, chercheur à l'Institut de recherche pour le développement et chargé de mission auprès de l'ONU.

SALON DE L'HABITAT

Samedi 29 février / dimanche 1^{er} mars
Salle Rochegude, Tain l'Hermitage
Organisé par Kiwanis Tain-Tournon

Dimanche 1^{er} mars
10 h 30 : mini conférence rénovation performante
15 h : mini conférence énergie renouvelable

CONFÉRENCE SUR LES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

Vendredi 10 avril de 18 h à 20 h
Médiathèque, Saint-Donat sur l'Herbasse
Infos et inscription auprès de l'ADIL 26

Faire des économies d'énergie : Comment ? avec quelles aides financières ?

VISITE D'UNE RÉNOVATION

Samedi 16 mai de 10 h à 12 h
Montchenu
Infos et inscription auprès de l'ADIL 26

Visite de rénovation performante, avec éco-matériaux, système solaire combiné

PROGRAMME COMPLET SUR WWW.ARCHÉAGGLO.FR

5 SESSIONS DE FORMATION JARDINAGE AGRO-ÉCOLOGIQUE

Formations gratuites au jardinage agro-écologique en 2020 sur le thème « Du potager à l'assiette » seront programmées de mars à septembre 2020.

LUTTER CONTRE LES INONDATIONS

ARCHE Agglo, dans le cadre de la compétence Gémapi, gère les milieux aquatiques et les risques d'inondations. Dans ce cadre, la 2^e tranche des travaux de confortement des digues du Doux entre Tournon-sur-Rhône et Saint-Jean-de-Muzols s'est achevée fin 2019.

Quatorze mois de chantier et un budget de 4,6 millions d'euros ont été nécessaires afin de mettre à l'abri habitations et entreprises d'une crue bicentennale du Doux (1 risque sur 200 d'arriver dans l'année). Ces travaux ont été co-financés par l'État, la Région Auvergne-Rhône-Alpes, le Département de l'Ardèche et l'Agglo.

D'autres travaux de lutte contre les inondations sont programmés en 2022-2023 concernant la Bouterne, la Veau et le Torras.

Sur ces sujets majeurs de prévention des inondations, le plan prévisionnel d'investissement s'élève à plus de 11 millions d'euros pour les huit prochaines années.



Rénovation de l'habitat, une porte d'entrée unique

DÉSORMAIS, ARCHE AGGLO EST L'INTERLOCUTEUR DES PROPRIÉTAIRES POUR TOUTES QUESTIONS RELATIVES À L'AMÉLIORATION DE L'HABITAT : MONTAGE ET FINANCEMENT DE PROJETS DE RÉNOVATION, TRAVAUX ÉNERGÉTIQUES, ADAPTATION DU LOGEMENT AU HANDICAP OU À LA VIEILLESSE... UN NUMÉRO SPÉCIFIQUE VIENT D'AILLEURS D'ÊTRE MIS EN SERVICE : 04 75 07 07 57

Accueil, conseils et informations... Le guichet unique Habitat, mis en place par l'Agglo depuis le 1^{er} janvier dernier, a pour vocation d'accompagner au mieux les propriétaires qu'ils soient occupants de leur logement ou qu'ils le mettent en location. « Il n'est pas toujours aisé de s'y retrouver dans les différents dispositifs d'aides à la rénovation, explique Marc Dugué, responsable de l'unité Aménagement au sein de ARCHE Agglo. L'Agglo se positionne donc comme porte d'entrée pour toutes questions relatives aux travaux de réhabilitation pouvant être accompagnés par l'Agence nationale de l'habitat (Anah). Soit nous sommes en mesure de répondre directement à la demande du propriétaire, soit nous l'accompagnons dans sa démarche auprès de la structure compétente¹. »

Concrètement, il s'agit de répondre à toutes les questions relatives aux travaux d'économies d'énergie, à l'adaptation du logement face au handicap, à la vieillesse ou à la rénovation plus globale d'un logement dégradé. L'objectif est également d'informer sur les dispositifs existants (financements, critères d'éligibilité), notamment ceux portés par l'Anah (Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat). « Notre but est bien

de simplifier les démarches des propriétaires et de rendre les dispositifs d'aides plus lisibles », souligne Anaïs Granger, responsable du service Habitat.

Afin d'être la plus réactive possible, l'Agglo met en place des permanences d'accueil ainsi qu'un numéro de téléphone unique. De même, son service Habitat vient d'être renforcé, l'équipe étant composée de professionnels de l'accompagnement des propriétaires, avec un poste spécifiquement créé pour intensifier le nombre de rénovations dans trois secteurs stratégiques à Tournon-sur-Rhône, Tain l'Hermitage et Saint-Félicien.

¹ Action Logement, Département de la Drôme, Procvivis, Anah

DES AIDES POUR RÉNOVER

Pour compléter les aides financières des structures partenaires, ARCHE Agglo propose un accompagnement financier dont le montant varie en fonction de la nature des travaux (entre 500 et 5 000 euros). Cette aide est complémentaire à celle de l'Anah et s'appuie sur les mêmes critères. Elle concerne la remise sur le marché d'un logement vacant, la remise en état d'un logement dégradé, des travaux énergétiques...

INFOS PRATIQUES

Service habitat
04 75 07 07 57
habitat@archeagglo.fr



Installation

LES FLEURONS SE DÉVELOPPENT

ARCHE Agglo vient d'acter la vente d'un terrain de 5 800 m² situé sur la zone d'activité des Fleurons à Mercuriol-Veaunes afin que s'y installe un espace comprenant un hôtel de 60 chambres, des bureaux, un restaurant et une maison médicale. Un parking aérien de 103 places est également prévu.

Ce projet devrait permettre la création d'une vingtaine d'emplois (restaurant et hôtel).

Événement

FORUM DE L'EMPLOI 2020

Le prochain Forum de l'emploi se tiendra le mercredi 11 mars de 8h30 à 12h30 à l'espace Rochegude de Tain l'Hermitage. Cette 12^e édition, organisée avec Pôle emploi, sera marquée par une animation spécifique autour de la viticulture. Possibilité également de découvrir des métiers en réalité virtuelle.

À noter : la ligne 2 du réseau LE BUS sera gratuite toute la matinée pour cet événement.

Pâtisserie Intense

RETOUR EN ENFANCE



MARGAUX ET BASTIEN GIRARD ONT OUVERT LEUR PÂTISSERIE LE 10 JANVIER DERNIER, AU CENTRE DE TOURNON-SUR-RHÔNE. SOBRE, ÉLÉGANTE ET ACCESSIBLE, LA BOUTIQUE MET EN VALEUR LES TARTELETTES, GÂTEAUX ET CHOCOLATS FAITS MAISON. UN PROJET MENÉ À DEUX QUI PREND FORME DANS UNE ANCIENNE ÉCOLE...

Certes, les cris des élèves qui jouent, des craies sur les tableaux ou des chaises qui traînent ne résonnent plus. Mais une fois passée la porte d'entrée, renaît notre âme d'enfant. Installée dans l'ancienne école maternelle Saint-Éxupéry, au cœur de Tournon-sur-Rhône, la pâtisserie Girard entretient en effet des souvenirs gourmands. Peut-être parce qu'on y déguste gâteaux et autres chocolats. Surtout, parce que « le coup de cœur » de Margaux et Bastien pour ce lieu se ressent jusque dans les entremets.

« Dès notre visite, nous avons su que nous voulions nous installer ici, explique Margaux Girard. Le potentiel du bâtiment est incroyable ! »

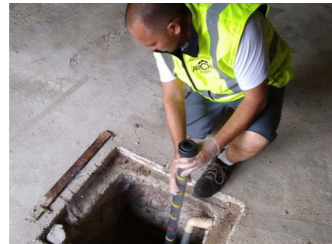
Les 300 m² de locaux au rez-de-chaussée ont nécessité d'importants travaux d'aménagement afin de créer notamment une boutique et un salon de thé, gérés par Margaux, et une partie laboratoire où officie Bastien. L'investissement initial est important ; l'Agglo et le FISAC¹ ont participé à hauteur de 15 000 euros. Mais le projet en vaut la chandelle : « Depuis longtemps, je voulais ouvrir ma pâtisserie à Tournon où j'ai vécu mon enfance, raconte Bastien qui se souvient avoir fait son stage de 3^e chez Vanille et Framboise, à quelques mètres de là. C'est un beau challenge : être positionné en centre-ville, travailler autant que possible avec des producteurs locaux, proposer une gamme de produits qui évolue en fonction des saisons et des envies... »

Vainqueur de la Coupe du monde de pâtisserie en 2017, Bastien Girard relève aujourd'hui un nouveau challenge. D'ores et déjà, un succès qui se déguste !

¹ Fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce

Une question d'assainissement

Depuis le 1^{er} janvier 2020, l'Agglo est compétente en matière d'assainissement collectif, d'eau potable pour quatre communes¹ et de gestion des eaux pluviales et urbaines. Ces champs d'action s'ajoutent à l'assainissement non collectif, compétence déjà exercée par ARCHE Agglo sur l'ensemble du territoire. Sur le terrain, le service et l'organisation qui prévalaient jusque-là sont maintenus, l'Agglo ayant conventionné en ce sens avec les mairies.



¹ Tournon-sur-Rhône, Pailharès (régie directe), Tain l'Hermitage et Mauves (délégation de service public). Les autres communes appartiennent à un syndicat d'eau potable dont les délégués sont désignés par l'Agglo.



Une escale pour souffler

L'Escale répit a officiellement ouvert ses portes. Situé dans l'Espace Simone-Veil à Tain l'Hermitage, ce lieu est dédié aux personnes âgées en perte d'autonomie et à leur entourage... Des animations sont proposées aux aidés tandis que les aidants peuvent bénéficier d'un soutien psychologique, de temps de paroles ou encore d'ateliers pour prendre soin de soi.

+ d'infos sur www.archeagglo.fr

À vos agendas !

Dans le cadre de sa politique d'éducation artistique et culturelle, l'Agglo propose de mettre les cultures urbaines à l'honneur. Au programme : scène ouverte le vendredi 28 février 2020 de 19h à 20h au Point Commun à Tournon-sur-Rhône et conte musical « Human beat box » le samedi 29 février à 17h à la MJC de Tain l'Hermitage avec *L'histoire de petit K* de Matthieu « Joos » Jacinto. Un événement grand public organisé en partenariat avec le théâtre de Privas (dès 4 ans, 10 € adultes, 5 € enfants).

+ d'infos et réservations au 04 26 78 39 28

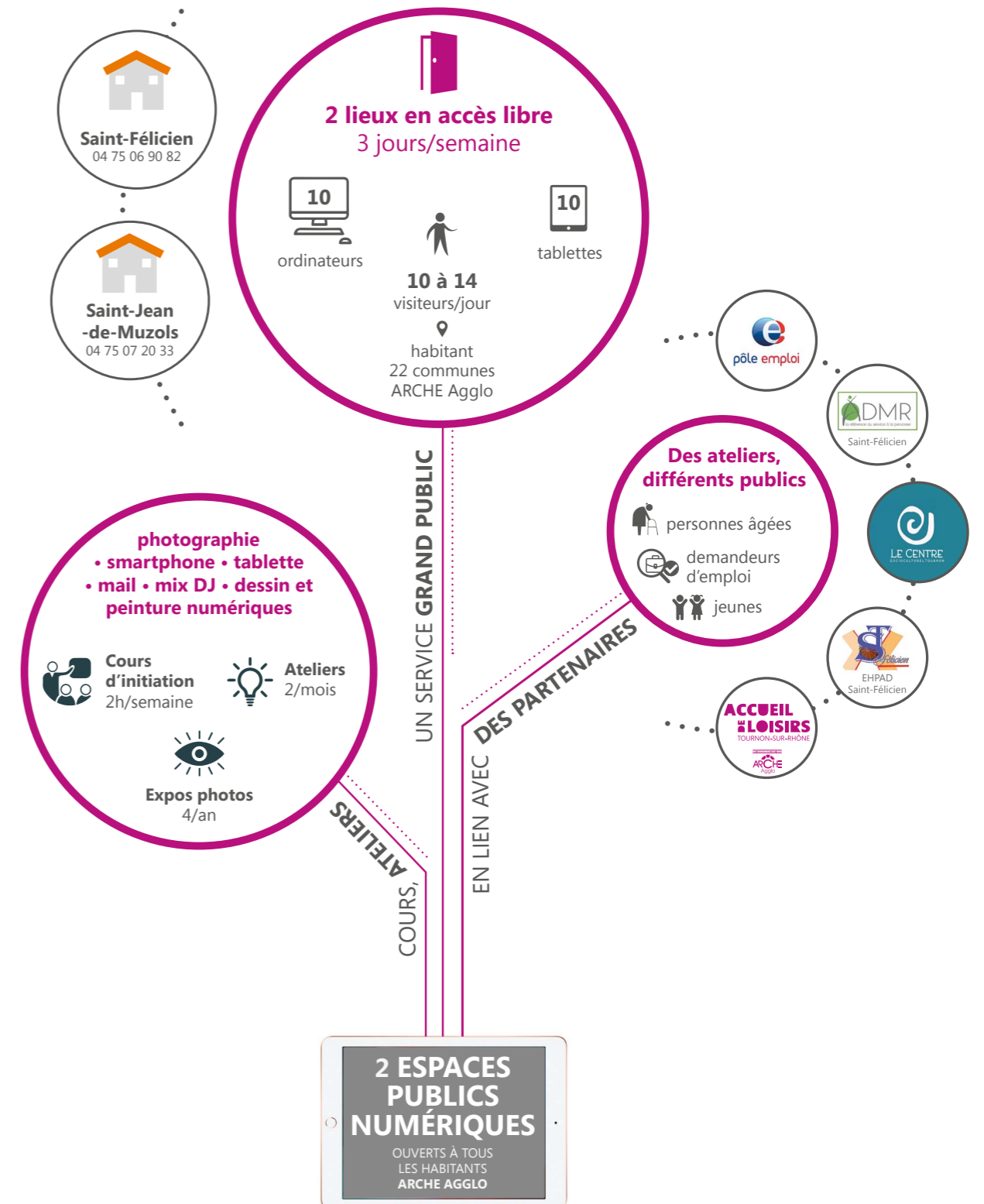


Événements à venir

Le Domaine du Lac de Champos, à Saint-Donat-sur-l'Herbasse, prépare le printemps. Plusieurs événements sont d'ores et déjà planifiés, comme la chasse aux œufs, prévue le lundi 13 avril 2020, le triathlon et le sand ball.

Pour rappel : ouverture officielle de l'espace locatif le 3 avril et le 18 avril 2020 concernant le camping. L'espace de loisirs ouvre à partir du 21 mai (weekend et jours fériés), puis tous les jours du 22 juin au 31 août 2020.

ESPACES PUBLICS NUMÉRIQUES



Découverte de Chavannes

735 HABITANTS
répartis sur une superficie de 4,67 km²

1 REGROUPEMENT SCOLAIRE
avec Bren et Marsaz, l'école de Chavannes accueillant trois classes (grande section maternelle, CP et CE1)

3 RUISSEAUX
traversent le village : la Veaune, la Croze et la Petite Veaune



UNE HISTOIRE REMARQUABLE

Chavannes compte aujourd'hui plusieurs installations agricoles, horticoles et maraîchères. Le village, qui vient d'inaugurer sa mairie et sa bibliothèque, compte également un bar-restaurant-dancing installé depuis 1970. Mais l'histoire de la commune est rappelée au travers de son château, inscrit à l'inventaire des monuments historiques depuis 2004.

Avant d'y aménager vingt-six logements, le château du Mouchet a traversé les grandes dates de l'Histoire, à l'instar du reste de la commune : Révolution française, révolution de 1848, guerres mondiales...

UN ÉTANG RECONNU ESPACE NATUREL SENSIBLE

Chavannes bénéficie de deux Espaces Naturels Sensibles (ENS) : les sources de la Veaune¹ et l'étang du Mouchet, classé ENS en 2011 auprès du Département de la Drôme.

L'étang du Mouchet concentre, sur six hectares, une diversité de milieux aquatiques et d'habitats. En conséquence, les espèces animales et végétales présentes sur place sont nombreuses et diversifiées : des oiseaux (Huppe fasciée, Guêpier d'Europe), des reptiles, des insectes (32 espèces de libellules), des amphibiens, des plantes aquatiques (nénuphars et Iris des marais...).

Afin de rendre ce site accessible au plus grand nombre, et notamment aux personnes à mobilité réduite, un sentier pédagogique est aménagé avec des panneaux explicatifs. Par ailleurs, ARCHE Agglo a mené, en 2019, d'importants travaux en faveur de la qualité de l'eau de la rivière Veaune (contournement), qui permettront également de favoriser la biodiversité du site (diversification des habitats naturels).

¹ ENS également sur la commune de Marsaz et géré par le syndicat des eaux de la Veaune

Projet de salle polyvalente à Colombier-le-Jeune

Officiellement ouverte en septembre dernier, la salle polyvalente de Colombier-le-Jeune, nouvellement rénovée, permet notamment l'accueil des activités périscolaires. Engagés en 2018, les travaux ont nécessité un investissement de 600 000 euros, dont 100 000 euros de fonds de concours de l'Agglo. Ce projet a également bénéficié de subventions de la Région, du Département de l'Ardèche et du fonds d'investissement local.

Cette salle accueille par ailleurs la cantine (agrandie et mise aux normes), la bibliothèque (avec un accès indépendant), et l'agence postale. Les extérieurs seront finalisés ce printemps.



Zoom sur l'assainissement à Serves-sur-Rhône

La commune de Serves-sur-Rhône a obtenu un fonds de concours de 62 390 euros de la part de l'Agglo afin de participer au financement des travaux d'amélioration du réseau d'assainissement, concernant le chemin de la Biaune. Ces travaux ont été réalisés dans le cadre d'un schéma directeur.

Rappelons que Serves-sur-Rhône dispose de sa propre station d'épuration gérée par un délégataire. Le montant total des travaux s'élève à 236 320 euros HT.



Martine Decorps, l'histoire d'une reconversion

MARTINE DECORPS DIRIGE DEPUIS DEUX ANS, AVEC SON ÉPOUX, L'HÔTEL-RESTAURANT LE FÉLICIEN. UNE ACTIVITÉ A PRIORI AUX ANTIPODES DE SON EMPLOI D'AIDE-SOIGNANTE AU CHU DE GRENOBLE QU'ELLE EXERÇAIT JUSQUE-LÀ. ET POURTANT...



Le 5 mai 2018, l'hôtel-restaurant Le Félicien ouvre officiellement ses portes. Aux commandes, Martine Decorps et son époux Bernard. Quelques mois plus tôt, elle quitte son emploi d'aide-soignante en unité d'hébergement renforcé¹ à Grenoble, son village de Mens près de Grenoble et surtout ses quatre enfants, dont trois sont restés sur place pour leurs études (l'aîné, engagé dans l'armée de l'air, réside à Orléans). Un cap difficile à franchir : « *Oui, c'est dur, reconnaît volontiers Martine Decorps, surtout les premiers temps. Mais c'est normal, il faut faire nos preuves, montrer que nous sommes à la hauteur de la confiance donnée par ARCHE Agglo². Aujourd'hui, ça me paraît toujours incroyable d'en être là !* »

Au départ, elle suit le projet professionnel de son mari. Martine ne connaît ni la restauration, ni l'hôtellerie... ni Saint-Félicien. Alors, elle se forme à son nouveau métier et multiplie les allers et retours jusqu'en Ardèche. Désormais, elle occupe le poste d'accueil, assure les réservations de l'établissement et surtout gère le personnel. « *Au moment de l'Ardéchoise, nous pouvons travailler avec une dizaine de collaborateurs. Il faut savoir être exigeant, se positionner en tant que patron. Moi qui suis timide... J'ai appris sur le tas. Et maintenant, ce rôle me convient parfaitement.* »

Investie et toujours souriante, Martine Decorps a su conserver et exprimer sa bienveillance : « *Quand je travaillais au CHU, j'étais très proche de mes patients. Aujourd'hui, c'est pareil avec mes clients. Nous avons une clientèle de familles, des sportifs, et j'adore être avec eux. Ils ont besoin de temps et d'échanges, ce que nous leur offrons. J'aime être au contact des gens et faire le nécessaire pour que leur passage chez nous soit une réussite.* »

Après deux ans d'exercice, l'objectif est désormais de stabiliser l'organisation en cours. Le Félicien fonctionne bien et les clients nombreux. Confiante et épanouie dans ses nouvelles fonctions, Martine Decorps en deviendrait même bavarde...

¹ Unité de soins psychiatriques pour personnes âgées

² Martine et Bernard Decorps sont gestionnaires de l'hôtel-restaurant Le Félicien, propriété de ARCHE Agglo

14-16 FÉVRIER 2020
TAIN L'HERMITAGE

Salon des vins



4 AVRIL 2020
SAINT-DONAT-SUR-L'HERBASSE

Ballet national de Sibérie



24 AU 26 AVRIL 2020
MERCUROL-VEAUNES

Marché aux vins des Crozes-Hermitage



17 AU 20 JUIN 2020
SAINT-FÉLICIEN

L'Ardéchoise



TOUS LES ÉVÉNEMENTS

SUR WWW.ARCHÉAGGLO.FR, DANS L'ONGLET **AGEND'ARCHE** Agglo



PIERRE AIGUILLE (CROZES-HERMITAGE), EN ATTENTE DES OISEAUX MIGRATEURS

RESTEZ INFORMÉS !

INSCRIVEZ-VOUS ET
RECEVEZ TOUS LES MOIS
NOTRE NEWSLETTER :
ACTUS, ÉVÉNEMENTS,
ACTIONS SUR LE
TERRITOIRE...

SUIVEZ-NOUS SUR LES
RÉSEAUX SOCIAUX

www.archeagglo.fr

